

Comité de pilotage du

R.E.P.A.S.

Centre de formation du MAT

Le Viel Audon

07 120 BALAZUC

PARCOURS PRATIQUE DE COMPAGNONNAGE

2016

**Réseau d'Echange de Pratiques Alternatives et
Solidaires**

LE DEROULEMENT

Un comité de pilotage constitué d'au moins un membre de chacune des entreprises du réseau REPAS, structure le compagnonnage. La liste des entreprises présentes dans le comité de pilotage est visible sur le site du réseau REPAS : <http://reseaurepas.free.fr>

Le compagnonnage débutera par une semaine de rencontre au Viel Audon en Ardèche, qui se déroulera du **mercredi 10 février 2016 à 12h, au mercredi 17 février 2016 vers 16h.**

Du 22 février au 29 avril 2016 : alternance d'immersions individuelles en entreprises et d'expériences d'actions collectives entre compagnons (2 x 5 semaines)

Du 1 au 6 mai 2016 : 2^{ème} regroupement

Du 9 mai au 10 juin 2016 : Immersions individuelles en entreprises/ expériences d'actions collectives entre compagnons.

Du 13 au 17 juin 2016 : 3^{ème} regroupement et fin du compagnonnage

Les regroupements correspondent à des temps d'échanges, de bilans, de chantiers et de réflexion. Le comité de pilotage est attentif à ce que les parcours soient individualisés et permettent à chacun des compagnons de suivre un itinéraire qui lui est propre.

A partir du 20 juin 2016, en fonction des premiers mois passés ensemble, les entreprises du réseau peuvent étudier une suite plus personnalisée du compagnonnage.

L'originalité de ce parcours pratique d'immersions, au cœur des activités des entreprises, implique que vous soyez **disponibles pendant l'intégralité des 4 mois et demi du parcours.**

LE COUT DU PARCOURS

Le coût total du parcours se décompose en 4 000 € pour les frais de formation et 400 € pour une partie de l'hébergement et les repas des 3 regroupements pédagogiques.

Les frais de formation prennent en compte le travail administratif et pédagogique des membres du comité de pilotage, les frais de déplacements des structures, d'une partie des hébergements et des frais divers (assurance, communication, gestion).

Pour financer ces 4 000 €, nous vous demandons de prendre contact dans votre région pour savoir si des bourses existent, voir ce que peut faire votre Pôle Emploi (demande d'Aide Individuelle à la Formation (AIF), prise en charge de frais de formation,...) ou votre Mission Locale (CIVIS par exemple), ou encore auprès de fonds de formations (DIF ou autre.) Si vous êtes salarié, vous pouvez avoir droit à des congés formation (CIF) et une prise en charge de l'OPCA de votre employeur. C'est un vrai jeu de piste mais qui porte ses fruits pour ceux qui feront preuve d'une belle obstination.

Pour ceux qui n'auront pas obtenu de financement pour les frais de formation, nous vous proposons de contribuer par une participation libre complémentaire à la hauteur de vos moyens.

La participation minimale qui vous sera demandée est de 400,00 € qui correspondent à une partie des frais d'hébergement et de nourriture des 3 regroupements.

En outre, durant tout le compagnonnage, les frais personnels (déplacements, nourriture) sont assumés par le compagnon.

Lors des immersions et des actions en groupe, les entreprises mettent l'hébergement gratuitement à disposition et une participation aux frais de nourriture (hors des regroupements donc) vous sera le plus souvent demandée, d'un montant variable selon les situations.

De notre côté, des démarches sont entreprises auprès des Régions et du Massif Central pour obtenir des financements. Rien n'est acquis à ce jour et ceux-ci ne nous seront malheureusement confirmés que courant 2016.

En résumé, votre participation minimale est de 400 €, nous cherchons ensuite ensemble des solutions pour trouver les 4 000 € couvrant les frais de la formation.

Pour les personnes qui n'auraient aucune possibilité de financement personnel ou externe, prenez contact avec nous, **nous pouvons mobiliser une caisse de solidarité** constituée par les anciens compagnons et les entreprises et **qui a toujours permis de trouver une solution pour participer au compagnonnage.**

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Merci lorsque vous remplirez le dossier d'être très précis sur votre situation actuelle et vos différentes activités ces 16 derniers mois et **d'écrire distinctement et à l'encre noire** pour que les scans en PDF transmis à chaque entreprise soient bien lisibles.

Les dossiers de candidatures complets (3 éléments) doivent être envoyés dans un seul fichier **par mail** (en format pdf) au centre du Mat accompagnés :

- D'une lettre de motivation expliquant précisément votre parcours, vos projets, la démarche qui vous conduit au compagnonnage et ce que vous en attendez.
- De votre C.V. actualisé avec une photo d'identité si elle n'est pas sur le dossier de candidature.

Votre envoi doit comporter **en une seule pièce** les 3 documents scannés avec comme nom :
candidature-comp-2016-Jeannette-Dupuis.pdf.

Ils seront ensuite mis à disposition de tous les membres du comité de pilotage pour étude et plusieurs fichiers par compagnon nuisent à la lisibilité et à la facilité de transmission.

Date limite du dépôt des candidatures : vendredi 20 novembre 2015

Nous vous conseillons d'envoyer votre candidature dès que possible.

Les candidatures seront retenues dans leur ordre d'arrivée.

LA CONSTITUTION DU GROUPE DE COMPAGNONS

Le nombre de compagnons est limité à une vingtaine.

Si vous êtes sans activité, vous devrez impérativement être **demandeurs d'emploi inscrits auprès de Pôle Emploi** avant l'entrée en formation, c'est-à-dire avant le 10 février 2016.

Les dossiers de candidature seront étudiés par le comité de pilotage à partir du 21 novembre 2015. La réponse vous sera communiquée courant décembre. (si vous avez une échéance réclamant une réponse plus rapide, merci de le signaler)

Les candidats dont les motivations et le projet semblent correspondre au parcours de compagnonnage seront alors conviés à une semaine de rencontre avec les membres du comité de pilotage du compagnonnage pour mieux faire connaissance réciproquement.

Cette semaine se déroulera en Ardèche, au Hameau du Viel Audon sur la commune de Balazuc, du 10 au 17 février 2016.

A l'issue de cette semaine, le groupe définitif de compagnons pour le parcours 2016 sera établi et chacun aura rendez-vous le lundi 22 février dans une des entreprises du réseau pour la première période d'immersion.

N'hésitez pas à nous contacter :

Pour tout renseignement relatif au parcours de compagnonnage et pour toutes les modalités administratives, devis particuliers, attestations :

Yann SOURBIER

Centre de formation du MAT Ardèche, Le Viel Audon 07120 Balazuc

Courriel: formation@levielaudon.org

Mettez votre question et votre numéro de téléphone, je vous recontacte rapidement.

Bien cordialement,

Pour le Comité de Pilotage

Yann SOURBIER

***Rappel de la date limite de réception des dossiers
par mail :***

Vendredi 20 novembre 2015 à minuit

D'autres formes de compagnonnage, ou de partenariat, avec les entreprises du réseau sont possibles en dehors de cette action. Par exemple, le compagnonnage « à la carte » pour des groupes constitués, ou des personnes porteuses de projets. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez visiter le site <http://reseaupas.free.fr>

POUR ALLER PLUS LOIN...

Si vous souhaitez en discuter avec d'anciens compagnons, les personnes suivantes ont donné leur accord pour être contactées :

Compagnons 2014 :

- Félix Muller 07 62 62 36 69 mullerf.agro@yahoo.fr
- Claire Marie 06 95 90 61 55 klipsnyer@utzqanil.com

Compagnons 2013 :

- Mathieu BONNEMAISON, 06 74 72 04 11 ; mathieubonnemaison@yahoo.fr
- Pierrot KACZMAREK, 06 32 55 59 44 ; kacz08@hotmail.com

Compagnons 2012

- Suzanne LAFON, Balazuc (07), 06 49 45 59 53, suzanne.lafon@laposte.net

Que font les compagnon(ne)s après le compagnonnage ?

- Ils/elles créent une SCI pour maintenir des installations agricoles déjà existantes qui permet à plusieurs personnes de s'exercer dans une activité tout en partageant des outils, des compétences et en bénéficiant du soutien des autres personnes participant de cette aventure,
- Ils/elles montent un projet itinérant qui permet de créer du lien, de découvrir une région en proposant des activités culturelles et des productions agricoles (produits laitiers, pain...),
- Ils/elles rencontrent et rejoignent un boulanger bio, deviennent salariés,
- Ils/elles ouvrent une tisanerie avec trois autres anciens compagnons,
- Ils/elles deviennent paysan-boulangers dans une des structures du réseau REPAS,
- Ils/elles participent à la création d'un groupement d'achat bio et à la création d'une association de promotion des plantes sauvages,
- Ils/elles créent une association locale de revalorisation des déchets,
- Ils/elles font naître un salon de thé et de lecture sous forme de SCOP,
- Ils/elles travaillent dans une ferme collective,
- Ils/elles reprennent la ferme familiale,
- Ils/elles travaillent dans une association pour le développement d'une activité culturelle en milieu rural.

DOSSIER DE CANDIDATURE COMPAGNONNAGE 2016

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : / / Age :

Téléphone fixe : / / / / Téléphone portable : / / / /

Courriel : (**très lisible svp**).....@.....

Situation familiale : Nombre d'enfants :

(Vous pouvez dépasser les cadres)

Engagements associatifs ou bénévoles :

.....
.....
.....
.....
.....

Expériences professionnelles importantes.

.....
.....
.....
.....

Autres expériences :

.....
.....
.....

Etudes et diplôme(s) :

.....
.....

Comment avez-vous eu l'information sur le compagnonnage ?.....

Votre situation actuelle - salarié

- chômeur Rémunération ASSEDIC possible le 11 février 2016 : oui non

- RSA

- en formation précisez :

- congé sans solde parental maternité

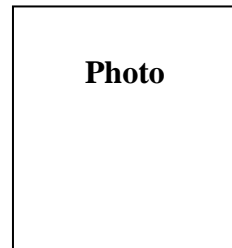
- autres précisez :

Je pense pouvoir participer aux frais pédagogiques (en + des 400 €) à hauteur de : €

N°

Nb pages :

Nb pages



Citez vos principales activités dans les 16 derniers mois :

* Sept. 2014:

.....

* Oct. 2014:

.....

* Nov. 2014:

.....

* Déc. 2014:

.....

* Janv. 2015:

.....

* Fév. 2015 :

.....

* Mars 2015:

.....

* Avril 2015:

.....

* Mai 2015:

.....

* Juin 2015:

.....

* Juil. 2015:

.....

* Août 2015:

.....

* Sept. 2015 :

.....

* Oct. 2015:

.....

* Nov. 2015:

.....

Merci de ne rien inscrire dans ce cadre

N°	Reçu le:	Nb pages	Réponse envoyée le:
----	----------	----------	---------------------